

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

AMENDEMENT

N ° CL299

présenté par

Mme Dominique David, M. Belhamiti, M. Cesarini, Mme Françoise Dumas, Mme Hai,
Mme Hérin, Mme Khedher, Mme Rilhac, M. Testé et M. Thiébaut

ARTICLE 22

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.